



## **Déclaration d'utilité publique des périmètres de protection du captage d'eau potable « Les Grandes Vignes » - Commune de Tauxigny – Saint Bault**

Communauté de Communes Loches Sud Touraine  
Commune de Tauxigny

Pièce n°12 : Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de natura 2000

Septembre 2022





PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

## **Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000**

*en application de l'article R.414-23 du code de l'environnement*

### **Préambule :**

Ce formulaire est à remplir par le porteur de projet et fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre, par une analyse succincte du projet et des enjeux, l'absence d'incidence sur un (ou des) site(s) Natura 2000 ou leur caractère négligeable.

Si une incidence non négligeable ne peut être facilement exclue sans analyse plus approfondie, un dossier complet d'évaluation doit être établi.

### **Où trouver des informations sur Natura 2000 ?**

Vous pouvez contacter le service en charge du traitement de votre demande de déclaration, d'autorisation ou d'approbation.

Vous pouvez également contacter le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou le Service Eau et Biodiversité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

De nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre :

- Liste des sites Natura 2000 de la région Centre par commune :  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a187.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a187.html) (ZSC)  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a342.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a342.html) (ZPS)
- Fiches descriptives, cartes et documents d'objectifs des sites Natura 2000 :  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a186.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a186.html) (ZSC)  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a341.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a341.html) (ZPS)
- Carte interactive des zonages sur la nature (carmen) :  
[http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature\\_region2.map](http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature_region2.map)
- Fiches descriptives des milieux et espèces Natura 2000 :  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-habitats-et-especes-d-interet-a189.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-habitats-et-especes-d-interet-a189.html) (directive « Habitats »)  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-oiseaux-d-interet-a343.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-oiseaux-d-interet-a343.html) (directive « Oiseaux »)

**COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET :**

**STATUT JURIDIQUE :** Etablissement Public de coopération intercommunale

**NOM et PRENOM du demandeur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :**

Communauté de communes Loches Sud Touraine

Propriétaire de l'exploitation

**ADRESSE :** 12 avenue de la Liberté

37 600 LOCHES

**TELEPHONE :** 02 47 91 49 21

**EMAIL :** [flavien.pradeau@lochessudtouraine.com](mailto:flavien.pradeau@lochessudtouraine.com)

**NOM, PRENOM et QUALITE du responsable du projet pour les personnes morales :**

Monsieur PRADEAU, Directeur des régies Eau et Assainissement

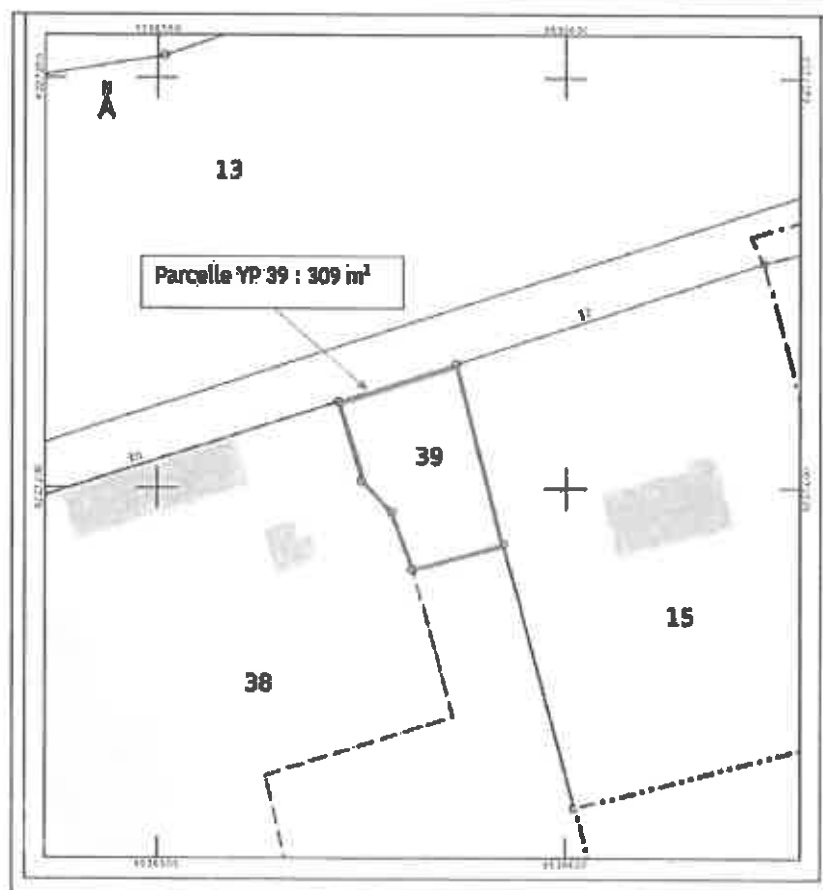
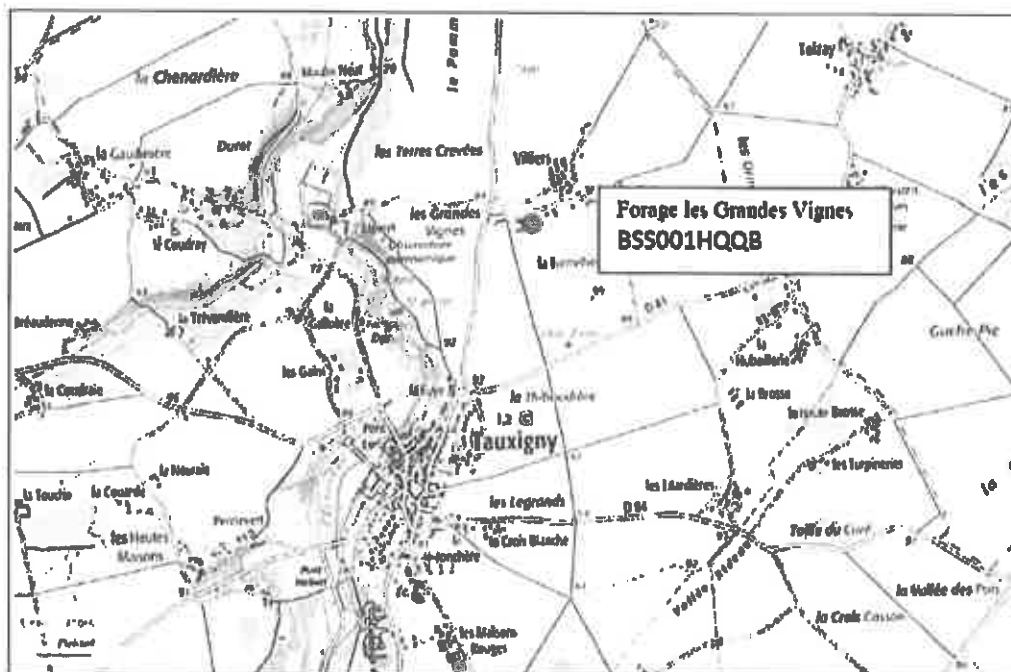
**Evaluation environnementale– Examen au  
cas par cas  
Annexe 2 au Cerfa 14734\*03  
Plan de situation**



**Annexe 3 au Cerfa 14734\*03**  
**Reportage photographique**

Le captage est implanté au Nord-Est du bourg de Tauxigny (département d'Indre-et-Loire – 37), dans le hameau les Villiers, sur la parcelle YP 39.

FIGURE 1 : LOCALISATION DU FORAGE (GEOPORTAIL ET CADASTRE)



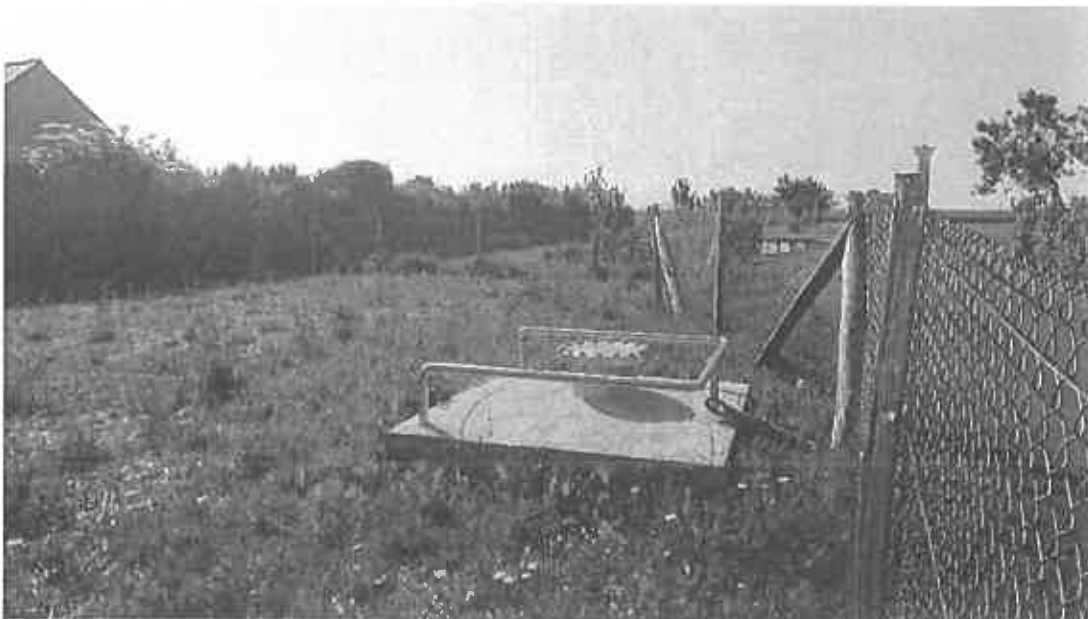


**Annexe 4 au Cerfa 14734\*03**  
**Coupe technique**

*FIGURE 2 : VUE AERIENNE DU FORAGE*



*FIGURE 3 : TETE DE PUIXS DU CAPTAGE*



Le forage a été réalisé en 1998 par la société Van Ingen et a été réhabilité en 2018.

Le forage présente un équipement qui est en totalité en inox 304 L. Les crépines à fente continue ont une ouverture de 3 mm. Le massif de gravier est siliceux de granulométrie 2-4 mm.



#### **Foration :**

- 0 à 80 m : forage à l'air-lift à la boue Ø 559 mm
- 80 à 122 m : forage à l'air-lift à la boue Ø 375 m



#### **Equipement :**

- 0 à 80 m : tube inox plein, Ø 406 mm.
- 75.75 m à 122 m : tube crépiné inox Ø 273 mm avec fente de Ø 3 mm.



#### **Cimentation :**

Il a été réalisé une cimentation à l'extrados des tubages inox entre 0 et 80 m.



#### **Gravillonnage :**

Un massif de gravier a été placé à l'extrados de la colonne de captage : gravier filtrant lavé, roulé calibré 2-4 mm.

L'ouvrage sera équipé d'une seule pompe immergée permettant de délivrer 50 m<sup>3</sup>/h.

Dans le cadre du diagnostic de l'ouvrage :

#### • **Essais de pompage par paliers :**

Un premier essai a été réalisé lors des opérations de nettoyage à l'issu des travaux de foration le 6 septembre 2018, sur une durée d'une heure séparée et d'une heure aux débits de 115, 30, 45 et 60 m<sup>3</sup>/h. La stabilité du niveau dynamique n'a été obtenu sur aucun des quatre paliers de débit

#### • **Essais de pompage de longue durée (essai de nappe) :**

Des premiers pompages en continu de longue durée ont été réalisés à l'issu des études de diagnostic en mars 2016 : au débit moyen de 39,5 m<sup>3</sup>/h. Le niveau statique était de 9,9 m au démarrage de l'essai.

A l'issu du pompage, le niveau dynamique s'établissait à 54,88 m, soit un rabattement de l'ordre de 44,98 m

Le débit spécifique est évalué lors de cet essai à 0,88 m<sup>3</sup>/h par mètre de rabattement.

Un nouveau pompage continu de longue durée a été réalisé lors des études préalables à la définition des périmètres de protection du forage, du 10 au 13 septembre 2018 durant 72 heures, au débit moyen de 50 m<sup>3</sup>/h à l'aide de la pompe en place.

A l'issu du pompage, le niveau dynamique se stabilisait à 51,85 m/sol, soit un rabattement de l'ordre de 37,57 m (niveau statique de 14,28 m).

Le débit spécifique est évalué lors de cet essai à 1,33 m<sup>3</sup>/h par mètre de rabattement

## FORAGE Les Grandes Vignes

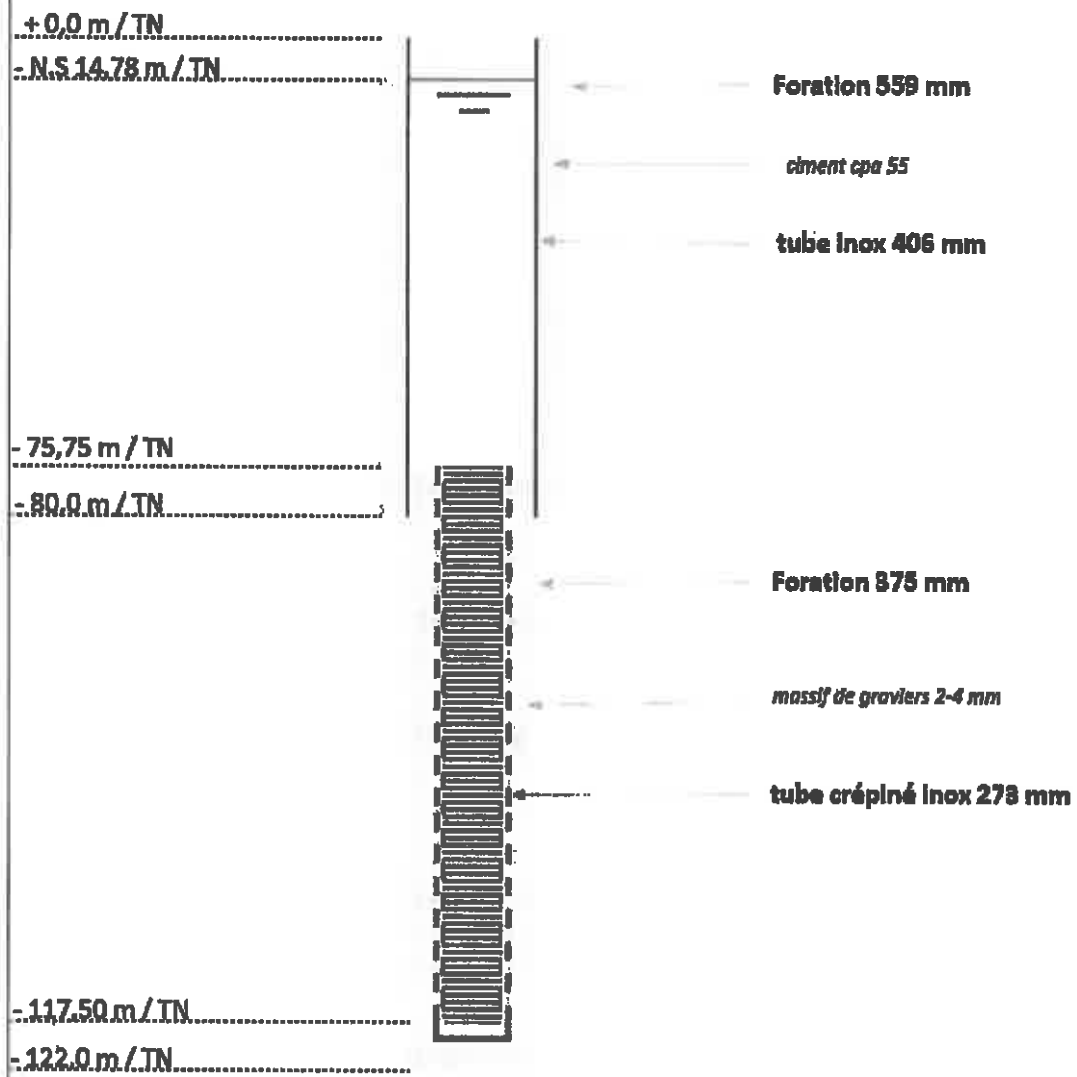


FIGURE 4. COUPE TECHNIQUE

**Annexe 5 au Cerfa 14734\*03**  
**Plan des abords du projet**



*FIGURE 5 : ENVIRONNEMENT DU CAPTAGE (GEOPORTAIL)*

L'environnement proche du captage est constitué de 16 habitations et de parcelles agricoles.

**Annexe 6 au Cerfa 14734\*03**  
**Situation du captage par rapport aux sites**  
**Natura 2000**

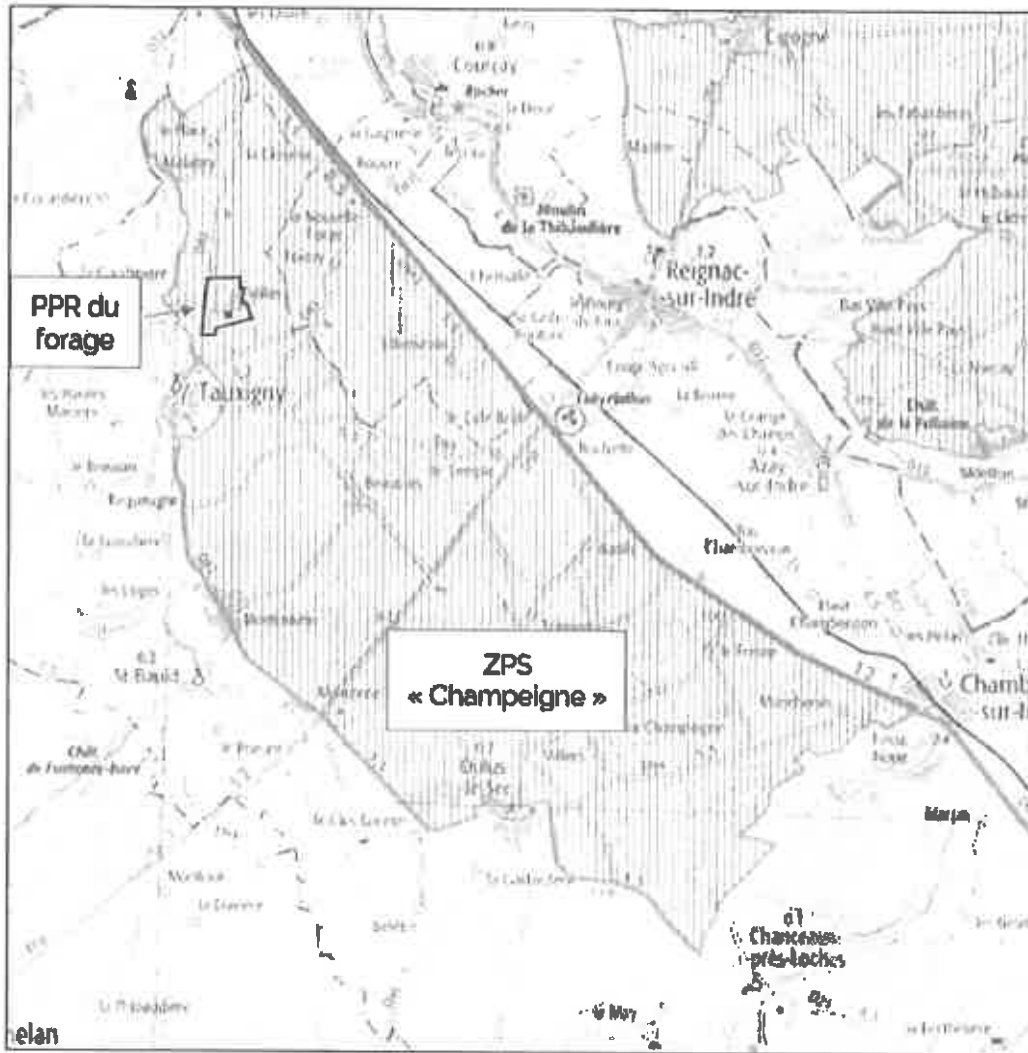


FIGURE 6 : LOCALISATION DES ZONES NATURE 200 DIRECTIVES OISEAUX





Ministère chargé  
de  
l'environnement

**Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact**  
**Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire**  
**À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734**

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

**Personne physique**

**Adresse**

Numéro  Extension  Nom de la voie

Code Postal  Localité  Pays

Tél  Fax

Courriel

**Personne morale**

**Adresse du siège social**

Numéro  12 Extension  n°  Nom de la voie  avenue de la Liberté

Code postal  3 7 6 0 0 Localité  LOCHES Pays  FRANCE

Tél  0247911920 Fax

Courriel  flavien.pradeau@lochessudtouraine.com

**Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande**

Nom  Prénom

Qualité  Directeur des règles Eau et Assainissement

Tél  0247914921 Fax

Courriel  flavien.pradeau@lochessudtouraine.com

**En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.**

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

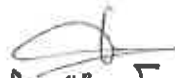
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **LOCHES**

le, **03/11/2021**

Signature.



le Vice-Président,  
  
Francis Baisson.

## 1 DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION

### **Intitulé et nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention :**

*Préciser le type d'activité envisagé : manifestation sportive (terrestre, nautique, aérienne, motorisée ou non, etc.), création d'équipements ou d'infrastructures (chemins, dessertes, parkings, voies d'accès, aménagements pour l'accueil du public, etc.), constructions, canalisations, travaux en cours d'eau ou en berges, création de plan d'eau, prélèvements, rejets, drainages, curages, abattages d'arbres, plantations, etc.*

Souhaitant renforcer et sécuriser la production d'eau potable sur le secteur de Tauxigny, la Communauté de communes de Loches Sud Touraine souhaite mettre en exploitation un nouveau forage de prélèvement d'eau : « les Grandes Vignes ».

Ce forage capte la nappe du Turonien sur le site les Villiers.  
Il est profond de 122 mètres et sera exploité à 50 m<sup>3</sup>/h et 300 000 m<sup>3</sup>/an maximum.

L'opération concerne ainsi la Procédure administrative relative à la "Déclaration d'utilité publique des périmètres de protection du captage d'eau potable « Les Grandes Vignes ».

Les travaux associés sont l'équipement du forage et aménagement de l'unité de traitement (déferrisation, désinfection) - Raccordement au réservoir sur tour de Tauxigny

Les travaux sont projetés dans l'emprise du périmètre de protection immédiate du forage

**Localisation :**

**COMMUNE(S) CONCERNEE(S) :** 37 310 Tauxigny

**LIEU(X)-DIT(S) :** « les Villiers »

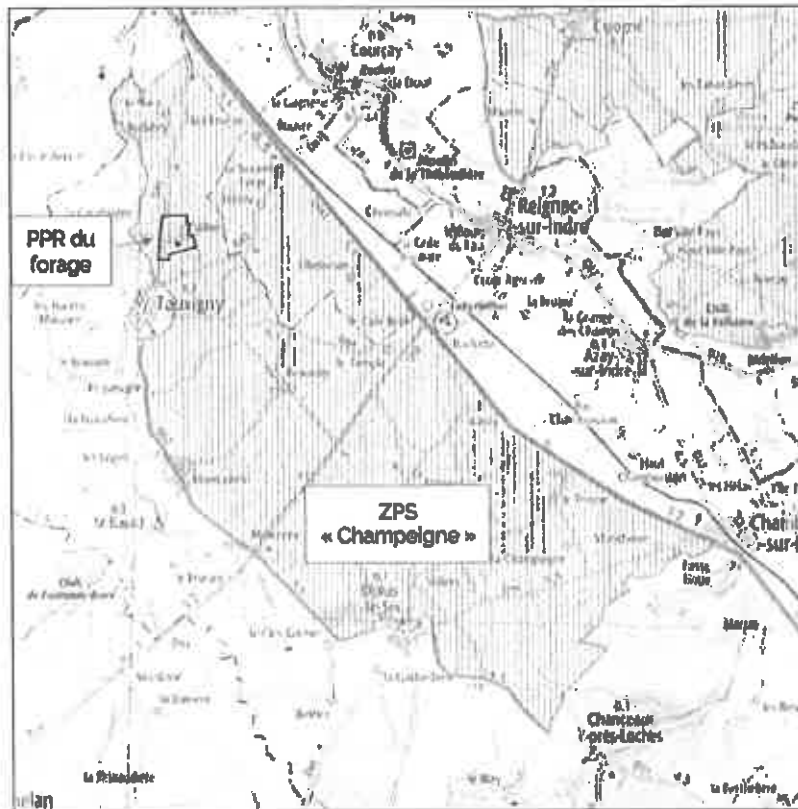
**A L'INTERIEUR DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :** Natura 2000 – Directive Oiseaux (ZPS) « Champagne » - d'une surface de 13 733 ha.

**A PROXIMITE DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :** Aucun

Modèle 2010-11

Modèle 2010-11

**Localisation :**



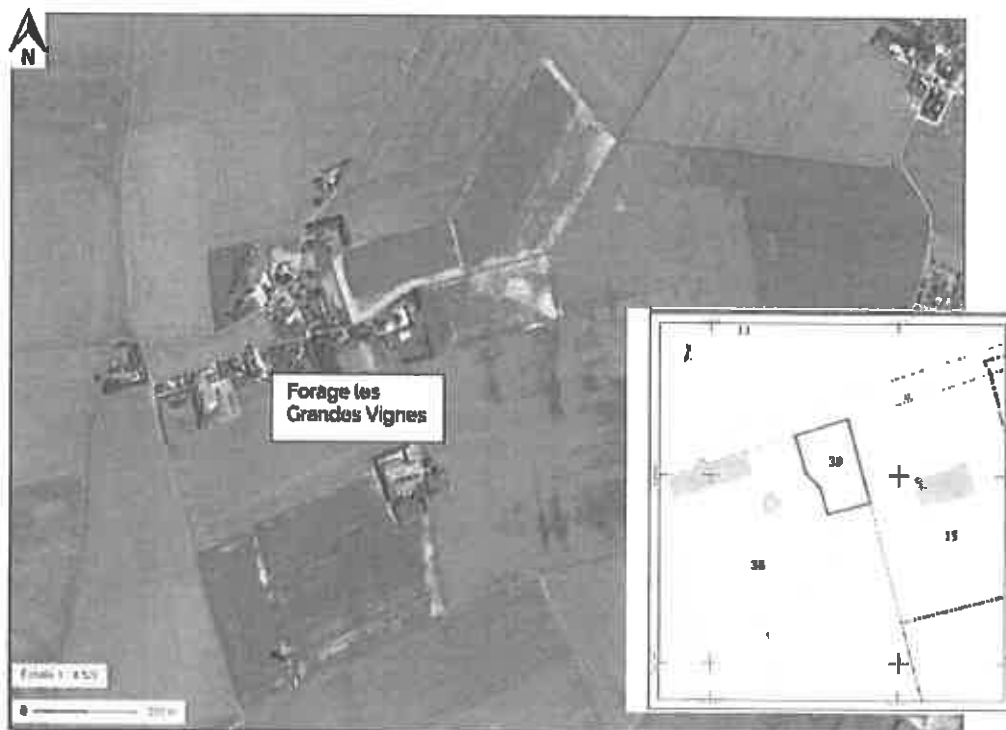
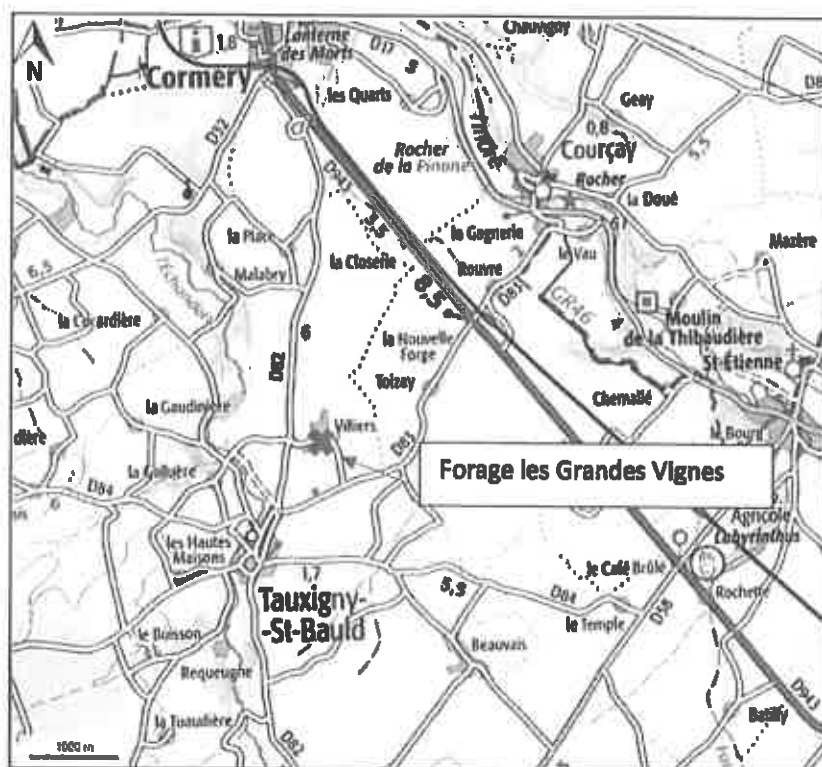
**BLEU : ZONES NATURA 2000**

**NATURA 2000 : ZPS – Directive Oiseaux : « Champagne »**

**NATURA 2000 : ZSC – Directive Habitats : Aucun**

*Joindre obligatoirement une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur fond de carte IGN au 1/25000 ou au 1/50000 (une impression à partir du Géoportail [www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr) peut servir de support) et un plan descriptif du projet (plan cadastral, plan de masse, etc.).*

**Localisation :**



Localisation de la parcelle cadastrale retenue pour le forage (extrait IGN + cadastral sur fond de photographie aérienne)

Parcelle YP39 : 309 m<sup>2</sup>

**Étendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention :**

**SURFACE APPROXIMATIVE DE L'EMPRISE GLOBALE DU PROJET : 309 m<sup>2</sup>**  
(préciser l'unité de mesure : m<sup>2</sup>, ha, etc.)

ET / OU

**LINEAIRE TOTAL CONCERNE PAR LE PROJET OU LA MANIFESTATION (préciser l'unité de mesure : m, km, etc.) : forage de 122 m de profondeur**

**NOMBRE PREVU DE PARTICIPANTS : sans objet**  
(dans le cas de manifestations sportives ou culturelles)

**SURFACES CONCERNEES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :**  
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées, etc.)

- Aménagements en vue de l'exploitation du forage : terrassement, local de production : sur l'emprise de la parcelle du forage (309 m<sup>2</sup>) avec notamment :
  - o 1 tête de captage de 2 m<sup>2</sup>
  - o 1 local de traitement du fer, de désinfection au chlore gazeux, de stockage des eaux traitées et de reprise vers le réservoir sur tour de Tauxigny d'une emprise de 70 m<sup>2</sup> environ

**LINEAIRES CONCERNES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :**  
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travail en cours d'eau ou fossés, etc.)

- Liaisons hydrauliques :
  - o Entre le forage et le local technique : 5 à 10 m de canalisation
  - o Entre le local technique et le réservoir sur tour : 900 m de canalisation (sous voirie)
- Liaison électrique : sur la parcelle du forage

**Durée et période des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :**

*Préciser la durée (en nombre de jours, de mois) et/ou la période (saison, entre JJ/MM/AA et JJ/MM/AA) approximative ou exacte des travaux, de la manifestation ou de l'intervention si elles sont connues.*

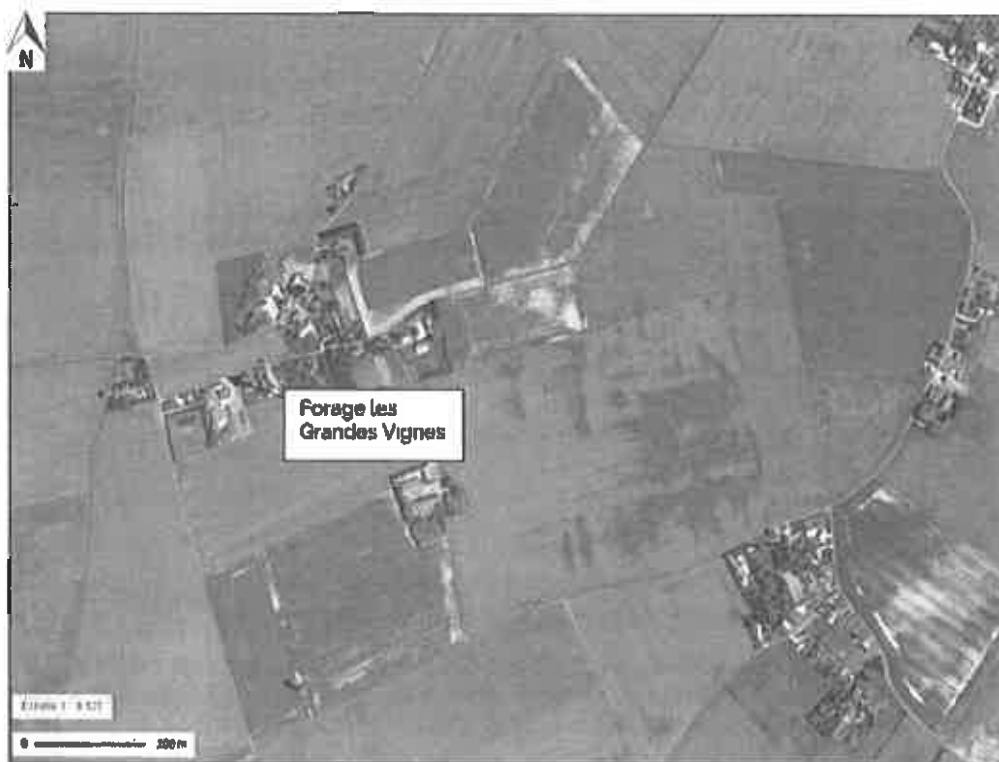
- Travaux d'équipement du forage et d'aménagement de l'unité de traitement : 8 mois
- Travaux d'aménagement de la conduite de liaison avec le réservoir sur tour : 2 mois

## 2 DESCRIPTION DES INCIDENCES DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION SUR UN (DES) SITE(S) NATURA 2000

### Milieux présents sur l'emprise du projet :

*Cocher les cases concernées et joindre dans la mesure du possible une ou des photo(s) du site avec le report des prises de vue sur la carte de localisation.*

- zone urbanisée ou construite
- routes et accotements
- autre milieu artificialisé (*préciser si possible : carrière, terrain de sport, camping, etc.*)
- jardin, verger, zone maraîchère, vigne
- grande culture



### Implantation du forage

- friche
- jachère
- prairie (*préciser si possible pré de fauche ou pâture*) :
- autre milieu ouvert (*préciser si possible : lande, fourré, etc.*)
- forêt de feuillus
- forêt de résineux
- forêt mixte
- plantation de peupliers
- bosquet



- haie (*préciser si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non, etc.*)
- vieux arbres (*préciser si possible : alignements, isolés, têtards, etc.*)
- cours d'eau (*préciser si possible la périphérie : bancs de sables, fourrés, forêt, etc.*) :
- plan d'eau (*préciser s'il est compris dans une chaîne d'étangs*)
- mare (*préciser si possible si elle est végétalisée ou non*)
- fossé
- autre zone humide (*préciser si possible : roselière, tourbière, etc.*)
- autre milieu (*préciser si possible : grotte, falaise, etc.*)

*Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (exemple : mare servant toute l'année à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans ; terrain de sport régulièrement utilisé ; etc.).*

**Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention :**

*Cocher les cases potentiellement concernées et si possible les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou éventuel.*

destruction du milieu par travail ou décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies... *Préciser : Aménagement d'un local technique comprenant une station de traitement du fer au sein de la parcelle sur laquelle se localise le forage (309 m<sup>2</sup>).*

détérioration du milieu par piétinement, circulations de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement... *Préciser : La circulation sur site sera effectuée par le personnel exploitant en charge du suivi et de l'entretien du forage : circulation piéton et stationnement d'un véhicule léger, et plus exceptionnellement d'engins lourds en cas de travaux plus conséquent (démontage d'une pompe par exemple).*

détérioration du milieu par pollution directe ou indirecte (traitements, rejets...) *Préciser : L'eau de lavage des filtres de la station de traitement du fer sera rejetée, après décantation dans une lagune étanche, dans le réseau d'eaux pluviales en dehors du périmètre de protection immédiate. Le rejet ne présente aucun risque pour le milieu naturel.*

détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enrichissement... *Préciser : Le forage est implanté à proximité d'une ancienne exploitation agricole sur une parcelle agricole.*

perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture de corridors écologiques... *Préciser : L'activité sera limitée au suivi et l'entretien du forage avec peu de personnel. L'accès au site emprunte une route déjà existante. Le local technique sera insonorisé.*

### 3 CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure ici sur l'absence ou non d'incidences de son projet. En cas d'incertitude, il est conseillé de prévoir une évaluation complète.

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un (ou des) site(s) Natura 2000 (le cas échéant, par effet cumulé avec d'autres projets portés par le demandeur) ?**

**NON** : ce formulaire accompagné du dossier de demande est à remettre au service en charge de l'instruction.

**OUI** : un dossier complet doit être établi et transmis au service en charge de l'instruction du dossier.

**Commentaires éventuels :**

Néant

Fait à : LOCHES

Le : 03 novembre 2021

**Signature :**



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'LOCHES' at the top, 'TOURAINE' in the middle, and 'Loire-Normandie Agglomération' at the bottom. The signature is written in a cursive style and appears to be 'J. B. B.'.

